



ANTENNE TERRITORIALE GCU DE L'YONNE

Chère adhérente, Cher adhérent,

Nous vous invitons à participer à l'assemblée des adhérents de notre « territoire » qui aura lieu

le 07 avril 2013 à 9h30

à l'IUFM

24 Rue des Moreaux 89000 Auxerre

Ordre du jour :

- ⤴ Informations GCU
- ⤴ Les adhésions du département.
- ⤴ Point financier 2012 , 2013 et projet de dépenses pour 2014
- ⤴ Thèmes de réflexion 2013 :
 - Une nouvelle politique familiale pourrait-elle conduire à une augmentation sensible du nombre d'adhérents ?
 - Quel avenir pour les commerçants sur nos terrains ?
- ⤴ L'antenne départementale : renouvellement du bureau
- ⤴ Questions diverses.

Quelques invitations de départements voisins sont difficiles à transmettre, vous pourrez découvrir ces propositions dès maintenant en consultant le blog de l'antenne à l'adresse : <http://campu89.com/>

Si le temps le permet, à l'issue de notre réunion, l'antenne territoriale vous propose une petite balade en direction de Vaux ponctuée d'un repas commun pris sur les bords de l'Yonne.

Chaque adhérent est invité à apporter un plat froid : sucré, salé qui sera partagé par l'ensemble des présents. L'apéritif sera offert par l'antenne.

Afin d'organiser au mieux cette matinée, nous demandons que les adhérents intéressés par la balade et le repas nous fassent part de leur venue en complétant le bulletin ci-dessous et de l'adresser à Philippe Pradeau au plus tard pour le 3 avril.

Pensez également, si vous le souhaitez, à nous communiquer votre adresse mail.

Nous comptons sur votre présence.

pour le bureau de l'antenne,

P.Pradeau

Appel à candidature au bureau de l'antenne territoriale

Je soussigné : (Nom Prénom) N° de licence.....
déclare faire acte de candidature au bureau de l'antenne territoriale du GCU de l'Yonne.

A le

Signature

POUVOIR : Assemblée générale du 07/04/2013

Nom:..... Prénom:

Adresse mail:.....@.....

Adhérent n°.....ne peut participer à l'AG du 7 04 2013 et donne pouvoir à

.....pour voter et prendre toutes décisions en mon nom.

Le2013

Signature.

Le vote par correspondance n'est pas admis. Le nombre de pouvoirs est limité : 1 seul pouvoir par personne présente à la réunion annuelle.

Participation au repas commun.

Famille :

Nous participerons au repas prévu à l'issue de l'assemblée générale du 7.04.2013

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Réponse souhaitée au plus tard pour le 3 avril

à retourner par mail ou courrier à philippe.pradeau@wanadoo.fr

Philippe Pradeau 82 rue des Trois Soleines 89290 Venoy